

## Motion présentée par les représentants des personnels d'enseignement et d'éducation au CA du LGTR *Charles-Jully* du 17 mars 2008.

Les représentants des personnels d'enseignement et d'éducation élus au CA du LGTR *Charles-Jully* de Saint-Avoid manifestent leur colère devant la dégradation des conditions d'études et de travail qui va résulter de la politique éducative du gouvernement. Ils appellent à voter contre la DHG de l'établissement, la réduction de moyens, du nombre de personnels et l'augmentation du nombre d'HSA, traduction de choix gouvernementaux qu'ils contestent et qui ont pour conséquence l'aggravation de la charge de travail des enseignants.

Résultat du vote : abstention : 3 ; contre : 16 ; pour : 4.

### Explications :

- des suppressions de postes sont prévus en enseignement technique, c'est-à-dire moins d'adultes pour encadrer les élèves,
- un pourcentage d'heures supplémentaires en hausse (près de 10,5 %) 180 heures (DHG : 1734 h) soit l'équivalent de 10 postes à temps plein de professeurs certifiés, ceci en période de chômage important des jeunes à la recherche d'emploi : qui va assurer ces heures d'enseignement dans les meilleures conditions ?
- en anglais, un écart de - 21 heures pour 6 postes ( $21 \text{ heures} / 6 \text{ postes} = 3,5 \text{ heures} / \text{poste}$ ) (seulement une heure supplémentaire par poste n'est exigible),
- en allemand, un écart de 10,5 heures pour 4 postes ( $10,5 \text{ heures} / 4 \text{ postes} = 2,6 \text{ heures} / \text{poste}$ ) une surcharge de travail non souhaitée par les collègues de langues,
- aucune création de poste au lycée alors qu'elle s'impose dans au moins 3 disciplines (en anglais, en mathématiques et en SVT).